

CONSEIL D'ADMINISTRATION N°47

Séance du 6 juillet 2026

Rapport 2026-CA-47-03

Ajustement des amortissements

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à onze heures et douze minutes, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, 2 et 6 rue d'Emmerez de Charmoy-97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Alain ABADIE, Jean-Pierre CHABRIAT, Lorraine NATIVEL, en distanciel

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Mickaël HA SUM, en distanciel

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Maya CESARI, Pascal PLANTE

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Hanifah LOCATE, Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mikael SIHOU

Représentante de la paierie Régionale :

Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

REÇU EN PREFECTURE

le 09/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-974-842430878-2026.07.06-CA_47_03-DE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le rapport 2026-CA47-03 – Ajustement des amortissements,

Après en avoir délibéré

DÉCIDE

ARTICLE 1 : La Régie Réunion THD appliquera les durées d'amortissement suivantes

	CATEGORIE D'IMMOBILISATIONS	DUREE D'AMORTISSEMENT
Réseaux de télécommunications	Génie Civil	
	Enterré	40 ans
	Aérien	30 ans
	Câble Optique et accessoires	
	Enterré	40 ans
	Aérien	30 ans
	Locaux Techniques (NRO et Shelters)	
	Structure	50 ans
	Aménagement	20 ans
	Armoires de rue (PM et NRA) et accessoires	15 ans
	Equipements actifs	5 ans
Moyens Généraux	Mobiliers de bureau	10 ans
	Aménagement des locaux	10 ans
	Progiciel de gestion et comptabilité publique	10 ans
	Téléphones fixes	5 ans
	Véhicules	5 ans
	Site Internet	5 ans
	Equipements informatiques	3 ans
	Logiciel	2 ans
Câble Sous-Marin	Stations d'atterrissage	25 ans
	Câbles + Fourreaux (fourniture et pose)	25 ans
	Etudes	imputable à l'immobilisation concernée
	Equipements actifs	5 ans

ARTICLE 2 : La Régie Réunion THD amorti l'ensemble de ses investissements selon la méthode de l'amortissement linéaire

ARTICLE 3 : Le seuil des immobilisations s'amortissant sur un an est fixé à 500€ HT.



Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE

2-6 Rue d'Emmerez de Charmoy
97490 Sainte-Clotilde
SIRET : 842 430 878 00038 - APE : 6190Z
Tél Standard : 0262 150 170